



# INFO ADHÉRENTS



*Cher psychomotricien(ne),*

## INTÉGRATION DES ÉTUDES DE PSYCHOMOTRICITÉ A PARCOURSUP

Suite à un rendez vous du S.N.U.P. et du CEDIFP avec les représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et de l'Innovation (MESRI), les discussions pour l'intégration de notre profession à Parcoursup – qui étaient totalement à l'arrêt jusque là – ont pu reprendre entre l'ensemble des représentants de la profession et les pouvoirs publics.

Au fil des échanges avec les pouvoirs publics, c'est un travail de fond, de présentation de notre métier et la mise en lumière des difficultés liées à la surcharge des contenus de formation au cours des études de psychomotricité, qui s'égraine réunions après réunions. C'est certainement la continuité et la tenacité de nos positions et revendications qui ont permis que les représentants des pouvoirs publics en charge du dossier sur la réforme des études médicales et paramédicales, s'engagent à organiser une rencontre entre les représentants de notre profession et nos Ministères de tutelle afin de ré-ouvrir le travail sur la réingénierie de notre métier.

01

C'est à la rentrée 2020 que ce processus d'entrée dans les IFP devrait s'appliquer.

